34 Vivre à MAISONS-LAFFITTE

n° 228 - Novembre 2022

LISTE TOUS POUR MAISONS-LAFFITTE

Hippodrome : achat par l'EPFIF, est-ce une opportunité ou un risque ?

L'EPFIF est l'établissement public foncier d'Île-de-France, un organisme qui intervient en portage financier sur les opérations immobilières des collectivités, notamment pour les communes carencées. Maisons-Laffitte est carencée car elle n'atteint pas le quota de logements sociaux imposé par la loi.

L'activité de l'EPFIF est pour 2/3 en faveur de la construction de logements et pour 1/3 en faveur de projets économiques. Il achète les terrains et les aménage puis les revend soit à un investisseur désigné par la commune soit à la commune elle-même.

Le 6 octobre 2021, le Maire a fait voter, au Conseil municipal, la proposition de rachat de l'hippodrome, en assurant à tous les Mansonniens que « ça ne coûterait pas un euro à la Ville. car c'est l'EPFIF qui achète ».

Vraiment ? La réalité est que ça ne coûtera pas un euro à la Ville <u>si et seulement si</u> elle trouve un repreneur/investisseur qui rachète l'hippodrome. Sinon, c'est la Ville qui mettra la main à la poche des Mansonniens.

Or jamais la Ville n'a présenté de projet ou d'investisseur sérieux. Depuis 4 ans, le Maire clame que les investisseurs se bousculent à notre porte ! Mais rien n'a été soumis à l'approbation ni du Conseil municipal ni d'aucune commission.

Le seul projet présenté par la Ville c'est-à-dire la société locale de courses, a été refusé par le propriétaire, France Galop, car financièrement pas viable.

Les Mansonniens devront-ils payer l'achat et le désamiantage des tribunes ?

Les **Mansonniens assumeront-ils entièrement le budget** de fonctionnement de cet hypothétique projet municipal ?

L'opacité doit cesser. Monsieur le Maire, donnez toutes les informations aux Mansonniens!